Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 29497

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Acoustique et vibrations (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bourgogne - Dijon, Université de	Recteur de l'académie, Chancelier des
Montpellier, Université de Poitiers, Université Jean	universités ; Président de l'Université
Monnet - Saint-Etienne, Le Mans université	accréditée pour délivrer le diplôme

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

200 Technologies industrielles fondamentales, 233 Bâtiment : finitions, 115 Physique

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Mise en oeuvre de mesures et d'essais en acoustique et vibration
- Préparation et réalisation de l'expérimentation en acoustique et vibration
- Utilisation de matériel spécifique pour la mesure et l'analyse de nuisances sonores
- Simulation de structures soumises aux vibrations
- Analyse et validation des résultats de mesure en acoustique et vibration
- Rédaction d'un rapport d'essai ou de mesure en conformité à la demande client
- Respect des normes environnementales et prise en compte de cycles de vie des produits.
- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique pour expliquer qualitativement les phénomènes simples mis en jeu dans un système mécanique et dans son environnement.
- Identifier les principales familles de matériaux et leurs propriétés.
 - Mobiliser les bases de la Conception Assistée par Ordinateur (CAO)
- Mettre en œuvre des techniques d'algorithmique et de programmation, notamment pour développer des applications simples d'acquisition et de traitements de données.
- Identifier des techniques courantes dans le domaine du génie civil, du génie des procédés
- Réaliser des mesures acoustiques et vibratoires.
- Réaliser des simulations à l'aide de codes numériques d'acoustique et de vibration.
- · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - · Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- M71 : Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
- F43 : Travaux de construction spécialisés
- C28 : Fabrication de machines et équipements n.c.a.
- C25 : Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
 - Technicien spécialisé en mesures acoustiques et vibratoires.
 - Technicien supérieur spécialisé en acoustique (BE, Organismes publics, collectivités, industrie)

- Chef de projet junior ingénierie acoustique et/ou vibrations dans le bâtiment, la construction de machines et d'équipements
- Acousticien
- Chargé(e) de l'hygiène et de la sécurité du travail en industrie
- Chargé / Chargée d'études analytiques en industrie

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106: Ingénierie et études du BTP

<u>H1302</u>: Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels <u>H1206</u>: Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de
la fiche n° 29497 - Usages	sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de
numériques	l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de	· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses
la fiche n° 29497 -	ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un
Exploitation de données à	sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
des fins d'analyse	
	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
	· Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 de	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite
la fiche n° 29497 -	et orale de la langue française.
Expression et communication	
écrites et orales	Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-
	ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°4 de	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement
la fiche n° 29497 -	en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours
Positionnement vis à vis d'un	possibles pour y accéder.
champ professionnel	
	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son
	projet professionnel en fonction d'un contexte.
	Identifier le processus de production, de diffusion et de
	valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°5 de	· Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour
la fiche n° 29497 - Action en	s'adapter et prendre des initiatives.
responsabilité au sein d'une	
organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de
	responsabilité environnementale.
	· Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et
	responsabilité au service d'un projet.
	Analysis and stime on situation and Continue II and all a
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer
	pour améliorer sa pratique.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de	Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique pour
la fiche n° 29497 -	expliquer qualitativement les phénomènes simples mis en jeu dans
Réalisation d'un diagnostic	un système mécanique et dans son environnement.
et/ou d'un audit pour	• Identifier les principales familles de matériaux et leurs propriétés.
apporter des conseils.	
Bloc de compétence n°7 de	• Mobiliser les bases de la Conception Assistée par • Ordinateur
la fiche n° 29497 - Gestion et	(CAO)
adaptation des processus de	Mettre en œuvre des techniques d'algorithmique et de
production	programmation, notamment pour développer des applications
	simples d'acquisition et de traitements de données.
	• Identifier des techniques courantes dans le domaine du génie civil,
	du génie des procédés
	Réaliser des mesures acoustiques et vibratoires.
	• Réaliser des simulations à l'aide de codes numériques d'acoustique
	et de vibration.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	INON COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Χ

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
 - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017

Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018

Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements

Université de Montpellier
Université de Poitiers
Université de Bourgogne - Dijon
Université Jean Monnet - Saint Etienne
Le Mans Université

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements

Historique de la certification :